

Déclaration

94/59

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ROY MACLAREN,
MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,
À L'OCCASION D'UN DÉJEUNER ORGANISÉ
CONJOINTEMENT
PAR LE CONSEIL DE COMMERCE CANADA-INDE
ET LE CLUB DE COMMERCE INDO-CANADIEN**

**NEW DELHI, Inde
Le 10 octobre 1994**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Je vous remercie de m'avoir si aimablement présenté. Je voudrais d'abord souligner le travail accompli, en prévision de notre rencontre, par le Conseil de commerce Canada-Inde, la Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry, l'Associated Chambers of Commerce and Industry of India et naturellement le Club de commerce indo-canadien qui, je crois, vient de recevoir ses statuts. En m'accordant aujourd'hui l'occasion de m'adresser à vous, ces organismes montrent une énergie insoupçonnée à défendre les partenariats commerciaux entre l'Inde et le Canada. Je leur en suis immensément reconnaissant.

Je suis ravi d'être de retour en Inde. Mon épouse et moi-même avons visité de part en part ce magnifique pays aux multiples visages. Nous sommes aujourd'hui amoureux de sa culture et nous révérons ses solides institutions. Nous trouvons admirable aussi sa grandeur légendaire devant la tourmente et la calamité, et nous croyons en son avenir.

Je débiterai mes propos par ce qui pourrait sembler une évidence, si l'on en juge par l'importance et la diversité de la délégation canadienne présente ici : le Canada s'intéresse à l'Inde, il s'y est toujours intéressé; mais aujourd'hui, le Canada voit l'Inde comme un précieux partenaire pour le commerce et l'investissement.

Depuis une cinquantaine d'années, nous partageons une somme colossale de traditions et de valeurs : les racines communes que nous puisons dans la tradition parlementaire britannique, notre adhésion indéfectible aux institutions que sont le Commonwealth et les Nations Unies et, plus récemment, la ratification, par nos deux pays, de l'accord commercial multilatéral de l'Uruguay Round, une ratification qui atteste notre communauté de vues. Comme le faisait observer votre ministre des Affaires étrangères, M. Dinesh Singh : «Sur maintes questions internationales, nous voyons les choses de la même façon. La société canadienne et la société indienne sont toutes les deux multiraciales et multiconfessionnelles, et elles sont toutes les deux fondées sur la démocratie, la laïcité et le multipartisme.»

Cette similarité a conduit le Canada et l'Inde à agir de concert à de multiples reprises. De 1954 à 1973, nous avons travaillé ensemble au sein de commissions internationales de maintien de la paix en Indochine, où j'ai moi-même eu le privilège d'exercer des fonctions en qualité de jeune agent du service extérieur. Et, au sein du Commonwealth, nos deux pays ont été à l'avant-scène des efforts de la communauté internationale destinés à instaurer une démocratie multiraciale en Afrique du Sud.

Nous avons travaillé côte à côte durant les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, dans l'exercice d'élargissement de l'ordre du jour économique des Nations Unies, sur les questions d'environnement, que ce soit par l'entremise de nos programmes bilatéraux de coopération économique ou au sein de tribunes internationales, enfin dans un dynamique programme d'échanges universitaires, un programme qui apparaît aujourd'hui beaucoup mieux adapté à notre partenariat économique.

Au coeur de toutes ces appartenances institutionnelles communes, résident des liens personnels profonds. Depuis le début du siècle, premiers temps de l'immigration indienne au Canada, un pont humain s'est érigé, et plus d'un demi-million de Canadiens ont aujourd'hui l'Inde pour patrie d'origine. Ce sont des médecins, des auteurs, des pédagogues, des avocats, des gens d'affaires... On compte même des députés fédéraux. Ils ont apporté à l'édification du Canada un remarquable contingent.

Je n'en suis certainement pas à ma première visite en Inde, mais celle d'un ministre canadien du Commerce international remonte déjà à quelque temps, et je suis heureux de constater que nos échanges bilatéraux officiels connaissent une recrudescence. Par exemple, en mars dernier, votre ministre de l'Environnement s'est rendu à Vancouver, porte de notre pays du côté ouest. Et le ministre des Transports de l'Ontario, M. Gilles Pouliot, a lui-même visité New Delhi il y a moins de trois semaines.

Le ministre de l'Intérieur de l'Inde visitera le Canada à la fin du mois. Et j'espère qu'il ne s'écoulera pas trop de temps avant que le Canada accueille votre ministre du Commerce et votre ministre des Finances.

Mais tous ces échanges ne sont que l'expression officielle d'un engagement plus général, et beaucoup plus concret, celui des entreprises canadiennes à l'égard de l'Inde. Depuis la réorientation de la politique économique de l'Inde en 1991, nous avons observé l'établissement de quelque 120 partenariats industriels indo-canadiens dans des domaines aussi variés que l'élevage de la volaille, l'entretien d'aéronefs et les télécommunications.

Le nombre de bureaux ouverts par des entreprises canadiennes à New Delhi seulement est aujourd'hui de 25, contre sept il y a un an. C'est là le résultat, du moins en partie, des louables et judicieuses réformes économiques que vous avez entreprises. Nos liens économiques avec l'Inde ne sont pas non plus étrangers au tournant amorcé par le Canada, qui concentre aujourd'hui ses énergies sur les produits et services de pointe à valeur ajoutée, ainsi que sur l'instauration d'un environnement commercial plus libre et plus transparent. On observe la même évolution en Inde, et les entreprises canadiennes se trouvent donc en terrain connu.

Sous l'influence du premier ministre Narasimha Rao et de son gouvernement, l'Inde s'est engagée dans des réformes destinées à faire de son secteur privé le moteur de la croissance économique. Je voudrais évoquer brièvement certaines des mesures que les Canadiens jugent particulièrement éloquentes :

- la décision de rendre la roupie pleinement convertible en ce qui concerne le compte des transactions commerciales et le solde courant;

- la réduction, de 350 à 65 p. 100, des tarifs douaniers les plus élevés, la moyenne pondérée devant tomber à 25 p. 100 d'ici à 1998;
- l'abolition déjà presque généralisée des licences restrictives d'importation, et cela en conformité avec les nouveaux engagements pris aux termes du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce];
- l'approbation automatique des participations jusqu'à concurrence de 51 p. 100 dans les secteurs prioritaires; votre Conseil de promotion des investissements étrangers donne d'ailleurs souvent son feu vert à des investissements appartenant intégralement à des intérêts étrangers;
- la privatisation partielle de la production d'électricité, des routes à péage et des services de télécommunications;
- et, finalement, aspect à mon avis le plus important de tous, l'adhésion historique de l'Inde à l'accord commercial multilatéral de l'Uruguay Round, adhésion doublée de l'engagement de devenir membre de l'Organisation mondiale du commerce.

Et toutes ces mesures s'ajoutent à une possibilité accrue pour les partenaires étrangers de s'implanter sur le marché indien, et cela à la faveur de règles qui n'ont jamais été aussi claires et aussi précises. Les réformes entreprises soulèvent, je le conçois, des questions délicates pour l'Inde. C'est le cas de la réforme fiscale et de la protection des droits de propriété intellectuelle. Nous sommes conscients des mesures d'adaptation et de compromis qui accompagnent toute restructuration économique fondamentale. Nous avons nous-mêmes dû nous plier à des ajustements semblables au cours des 10 dernières années, dans le sillage de la libéralisation de nos propres échanges. Mais cette libéralisation aide visiblement le Canada à soutenir plus efficacement la concurrence sur les marchés mondiaux.

C'est là naturellement toute la raison d'être d'un système commercial international fondé sur des règles. En donnant son aval aux accords de l'Uruguay Round, l'Inde prend acte avec à-propos de la nouvelle réalité.

Le Canada appuie donc sans réserve les réformes économiques entreprises par l'Inde et, compte tenu de l'évidente nécessité pour votre pays de préserver la stabilité intérieure sociale et politique, nous espérons que le rythme des réformes va s'accélérer. Nous allons par exemple soutenir vos travaux de modernisation et d'amélioration des infrastructures, en particulier dans les domaines suivants : production et distribution d'électricité, services de télécommunications et transports. Ce sont tous des secteurs dans

lesquels le Canada jouit d'un grand savoir-faire, et tous sont représentés parmi les gens d'affaires canadiens qui m'accompagnent. Le Canada va suivre de près la manière dont l'Inde va s'y prendre pour régler une autre grande question soulevée lors des négociations du GATT. Il s'agit du Code des marchés publics, pour lequel l'Inde a actuellement le statut d'observateur. Une pleine adhésion au Code donnera à l'Inde un accès à une somme de marchés publics que l'on estime à plus de 250 milliards de dollars américains.

Un accroissement de la transparence et de la prévisibilité dans le régime des marchés publics de l'Inde sera certainement salubre pour les entreprises canadiennes, dont certaines sont en état d'offrir des produits et des technologies de premier ordre, par exemple dans les domaines clés de l'électricité et des télécommunications.

Quand nous voyons les indicateurs économiques de l'Inde, nous avons toutes les raisons d'être optimistes. Par exemple :

- l'Inde affiche aujourd'hui le dixième plus important PIB au monde;
- l'inflation a diminué considérablement;
- les exportations croissent au rythme annuel de 20 p. 100;
- la classe moyenne de l'Inde – qui compte peut-être 200 millions d'habitants – croît constamment;
- les réserves de devises dépassent aujourd'hui les 17 milliards de dollars américains.

Bref, la croissance est vigoureuse et l'avenir prometteur.

Lorsque le Parti libéral du Canada a pris le pouvoir l'automne dernier, nous avons promis aux entreprises canadiennes que nous renforcerions nos liens avec la prospère région Asie-Pacifique, qui englobe l'Inde. Notre visite donne suite à cet engagement, et pas seulement de manière symbolique.

L'Inde est, sur le plan géopolitique, une grande puissance régionale, et cela depuis plusieurs décennies. L'attrait qu'elle offre depuis récemment comme partenaire économique pour le Canada est considérablement accentué cependant lorsqu'on fait les constatations suivantes :

- l'Inde est, par sa population, la plus importante démocratie au monde;
- sa magistrature est intègre et indépendante, elle est disposée et apte à trancher les litiges commerciaux;
- la principale langue des affaires en Inde est l'anglais;

- l'Inde dispose d'une main-d'oeuvre innombrable et qualifiée, compétente et animée d'un solide esprit d'entreprise, qui compte la plus forte concentration d'ingénieurs diplômés du monde;
- enfin, c'est un marché immense et prometteur.

Les gens d'affaires canadiens connaissent déjà un certain succès en Inde, un succès qui ne fera que se confirmer à la faveur des réformes entreprises. En voici quelques exemples :

- Raytheon Canada a décroché un contrat d'approvisionnement en équipements de contrôle du trafic aérien pour l'aéroport de Delhi;
- Newbridge Communication Networks Corporation, entreprise canadienne qui se situe à l'avant-garde de la haute technologie, ouvrira bientôt un bureau à New Delhi;
- Seagram a récemment obtenu l'autorisation de pénétrer les marchés indiens de la distillerie, des jus de fruit et des alcools industriels; c'est l'un des investissements étrangers à 100 p. 100 auxquels je faisais allusion plus tôt;
- la Banque de Nouvelle-Écosse a reçu l'autorisation d'ouvrir une deuxième succursale en Inde, ici-même à Delhi;
- la Compagnie canadienne des billets de banque, la United Cable and Tire, l'Electrolyzer et Quebec Gearworks comptent parmi 30 entreprises canadiennes qui ont établi ici des coentreprises depuis que les réformes de 1991 ont débuté.

Les exportations de l'Inde vers le Canada accusent également une hausse notable, et l'Inde connaît aujourd'hui, pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, un solde favorable avec le Canada. Au cours des six dernières années, les exportations ont augmenté de 70 p. 100, pour atteindre 358 millions de dollars par année. Et durant les six premiers mois de 1994, les exportations canadiennes vers l'Inde ont atteint 143 millions de dollars, et les importations canadiennes en provenance de l'Inde, 211 millions de dollars.

La gamme des exportations de l'Inde vers le Canada s'est également modifiée : auparavant, l'Inde expédiait vers le Canada presque exclusivement des textiles, mais aujourd'hui ses ventes au Canada sont plus diversifiées et englobent des produits de pointe tels que les logiciels. Pendant ce temps, la Banque nationale de l'Inde a concrétisé son engagement à l'égard du commerce indo-canadien en ouvrant des succursales à Toronto et à Vancouver et en encourageant de façon générale l'investissement indien au Canada. Ainsi, le Groupe Ispat de Calcutta a pu investir 100 millions de dollars dans la privatisation d'une aciérie du Québec.

Manifestement, les liens commerciaux entre nos deux pays connaissent une forte croissance. Cet été, le ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international s'est engagé dans un nouveau programme appelé «Pleins feux sur l'Inde». Une fois sa mise en oeuvre complètement achevée, cette initiative donnera une stratégie intégrée regroupant le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, qui travailleront en collaboration avec l'industrie canadienne.

Brièvement, l'initiative «Pleins feux sur l'Inde» a pour objet d'élever le profil commercial du Canada en Inde. Elle augmentera aussi notre aptitude à conclure des coentreprises et à partager nos technologies et notre savoir-faire avec l'industrie indienne, à l'avantage de nos deux pays.

Le Canada, comme l'Inde, croit fermement en un commerce transparent et véritablement organisé. Comme vous, nous avons entrepris un long et difficile parcours visant à transformer notre économie pour qu'elle puisse relever les défis d'aujourd'hui et recueillir les bénéfices d'une concurrence mondiale et d'un commerce mondial. Comme pour vous, nos objectifs à long terme sont inséparables d'une adhésion à un ensemble de règles, adhésion qui va bien au-delà de la seule accumulation de richesses. Mais, reconnaissons-le, il serait naïf d'affirmer que le profit n'est pas dans tout cela le motif principal.

Durant cette brève visite, je suis déjà arrivé à la conclusion que la coopération commerciale entre le Canada et l'Inde est extrêmement prometteuse; et cela non seulement dans les coentreprises ou les accords de transfert de technologies, mais encore dans les partenariats stratégiques porteurs de croissance pour nos milieux d'affaires comme pour nos économies nationales.

Nous ne venons plus vers vous comme un pays développé distribuant aide et financement des exportations. Nous venons vers vous dans un esprit d'égalité et dans un souci de réciprocité. Nos deux pays doivent y trouver leur compte. Notre relation a aujourd'hui dépassé l'idéalisme des années 1950 et 1960, qui a souvent conduit à la désillusion. Nous devons aborder le XXI^e siècle à la lumière de nos intérêts nationaux et internationaux bien compris; j'aime à croire que, le plus souvent, ces intérêts coïncideront, comme ils ont coïncidé pendant plus de 50 ans.

Merci.